

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Délégations de signature de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

NOR : ETSX1230100X

Direction régionale du service médical.

Le directeur général, M. Frédéric VAN ROEKEGHEM, délègue sa signature à un agent de la caisse dans les conditions fixées ci-dessous.

DIRECTION RÉGIONALE DU SERVICE MÉDICAL (DRSM)

DIRECTION RÉGIONALE DU SERVICE MÉDICAL DE NORMANDIE

M. le docteur Yannick LE GRAND

Décision du 24 février 2012

Délégation est donnée à M. le docteur Yannick LE GRAND, médecin-conseil régional par intérim à la direction régionale du service médical de Normandie, pour signer, au nom du directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, tous actes ou décisions concernant les engagements d'actions en justice en matière de contestation des ordonnances prononcées par les tribunaux du contentieux de l'incapacité enjoignant à ses services la communication de pièces médicales dans le cadre des recours employeurs.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Signé : Frédéric VAN ROEKEGHEM, directeur général.